

Projet de réserve aquatique de la rivière
Ashuapmushuan

Saguenay-Lac-Saint-Jean 6212-01-202



**Fédération québécoise
du canot et du kayak**

4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Suse. M, Montréal (Québec) H1V 3R2
Téléphone : (514) 252-3001 Télécopieur : (514) 252-3091
Courriel : info@canot-kayak.qc.ca Site Internet : www.canot-kayak.qc.ca

**PROJET DE RÉSERVE AQUATIQUE DE LA RIVIÈRE
ASHUAPMUSHUAN**

**MÉMOIRE DE LA
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT ET DU KAYAK**

PRÉPARÉ À L'INTENTION DU BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Août 2004

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	1
Présentation	2
Pourquoi l'effort de préservation?	2
Aires protégées : L'urgence d'agir	3
Potentiel économique des activités récréotouristiques de l'Ashuapmushuan.....	5
L'importance de l'Ashuapmushuan pour le canotage	5
Un parcours de renommée internationale.....	6
Un parcours irremplaçable	6
Le projet de réserve aquatique	7
Limites de la réserve aquatique	7
La route 27.....	8
Encadrement de l'activité canot-camping	8
Canot-camping et protection de l'environnement	9
Conclusion.....	9
Annexe 1 - Le potentiel économique des activités récréotouristiques	10
Bénéfices économiques	10
Développer l'industrie touristique, c'est ... garder les Québécois au pays.....	12

PRÉSENTATION

La Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) a pour mission de faciliter la pratique des activités de canot et de kayak poursuivies comme loisirs, hors de toute compétition. Depuis 1969, cet organisme sans but lucratif ouvre l'accès aux rivières à tous les amateurs de plein air : ouverture de portages et de sites de camping, négociation de droits d'accès, etc. Dans cette perspective, elle agit également pour la préservation des lacs et des rivières dans leur état naturel.

La FQCK assure la formation d'enseignants du canot et du kayak de mer, la promotion de la sécurité en rivière et du respect de l'environnement ainsi que la production de documentation utile à la pratique de ses activités (cartes des rivières, guide des parcours canotables).

La FQCK est gestionnaire de l'activité canot-camping dans la Réserve Faunique La Vérendrye, du Festival d'eau vive de la Haute Gatineau et du Fonds pour la préservation des rivières.

Elle compte actuellement 6000 membres et une trentaine d'organismes membres, dont une douzaine de clubs affiliés.

Pourquoi l'effort de préservation?

Parcourir des territoires sauvages, prendre un bain de nature vierge; entendre le vrai silence ou les sons purs de la nature, glisser sur une eau limpide, contempler la flore et la faune dans toute sa splendeur : voilà des joies partagées par tous les adeptes du canot et du kayak. Peu d'autres activités n'offrent cette totale évasion qui fait le charme du canotage. Mais attention! Même si l'on a l'impression que cette nature est infinie dans le temps et dans l'histoire, il n'en est rien. Non! Cette richesse n'est pas éternelle. Et pour permettre à chacun d'en jouir à son tour, génération après génération, il importe de contrôler les multiples menaces à l'intégrité des cours d'eau :

- La pollution ou la destruction des sites par les amateurs de canot et de kayak eux-mêmes;
- Les coupes forestières à proximité des rives;
- La pollution industrielle ou agricole;
- Le développement résidentiel et les systèmes d'égouts ou de fosses septiques;
- La construction de barrages.

C'est pourquoi la Fédération québécoise du canot et du kayak se fait un ardent défenseur du développement durable et du respect de la nature. Le développement durable prend en compte la notion d'équité, sur le plan individuel comme sur le plan collectif. Nous apprécions grandement la liberté que nous avons de parcourir la nature vierge. C'est pourquoi nous tentons de nous assurer que nos concitoyens, nos enfants et nos petits-enfants pourront eux aussi en jouir.

Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.

AIRES PROTÉGÉES : L'URGENCE D'AGIR

Depuis sa découverte, la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean interpelle l'imaginaire collectif par ses vastes étendues de forêt sauvage sillonnées par de majestueuses rivières.

Aujourd'hui, l'industrie forestière laisse ses traces sur la quasi-totalité du territoire forestier exploitable, et le développement hydroélectrique a touché les principaux tributaires du lac Saint-Jean. En fait, les perturbations d'origine anthropique sur ce territoire majoritairement forestier sont indéniables.

Certes, les pressions exercées sur le territoire ne sont pas aussi frappantes que celles rencontrées dans le Québec méridional. Cependant, les régions dites « ressources » doivent protéger et maintenir leurs milieux naturels puisqu'elles permettent de subvenir à une multitude de besoins. Ces régions constituent un bien commun, en plus d'évoquer un fort lien identitaire pour la collectivité québécoise.

Le développement durable propose une stratégie qui, tout en répondant aux besoins du présent, ne compromet pas la capacité des générations futures à assurer leurs propres besoins. Présentement, les acteurs régionaux ne semblent pas conscienlisés à l'importance du développement durable. Principalement tournés vers l'exploitation des ressources naturelles en apparence illimitées, étant donné leur large distribution, les intervenants et les représentants de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean n'apparaissent pas pressés d'emboîter le pas vers un développement responsable.

Une aire protégée est une zone délimitée vouée à la protection et au maintien de la biodiversité, possédant un statut légal et où l'exploitation industrielle des ressources est interdite. Les aires protégées sont d'une importance cruciale à long terme. Ces zones, à l'abri des pressions anthropiques, permettent de conserver l'intégrité des écosystèmes et sont des gages pour les générations futures. Par ailleurs, elles témoignent de l'identité biophysique d'une région en l'absence de pressions humaines. Les aires protégées représentent des attraits de premier ordre pour l'écotourisme, secteur économique en pleine expansion. Elles sont également intimement liées à la

certification forestière qui assure une exploitation forestière responsable, dont la demande sur les marchés internationaux est à la hausse.

Dans le cadre de la Stratégie québécoise sur la conservation de la biodiversité, le Québec s'est fixé comme objectif d'atteindre une superficie de 8 % d'aires protégées d'ici 2005. Selon les données fournies par le BAPE, à moins d'un an de l'échéance fixée, le Québec accorde une certaine forme de protection à 5,3 % de son territoire. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, ce taux descend à 2 %.

Le portrait est encore moins réjouissant si on comptabilise seulement les aires protégées comprises dans le territoire du Lac-Saint-Jean (MRC Domaine-du-Roy, MRC de Maria-Chapdelaine et MRC Lac-Saint-Jean-Est), où à peine 0,2 % de la superficie bénéficie d'un statut de protection.

Malgré ce retard pour le moins considérable, certains représentants régionaux laissent toujours la porte ouverte aux projets de centrales hydroélectriques sur la rivière Ashuapmushuan, qui impliquerait le renoncement à son statut de réserve aquatique.

C'est en février 2003 que le gouvernement péquiste a octroyé ce statut de protection temporaire à la rivière Ashuapmushuan, l'un des seuls tributaires du lac Saint-Jean à être encore épargné par la construction de barrages. Cette rivière est un joyau patrimonial irremplaçable en plus de présenter un grand intérêt écologique pour la région notamment pour ses importants sites de frai pour la ouananiche (*Salmo salar* ouananiche), une espèce dont la situation est actuellement préoccupante.

La Direction du patrimoine écologique et du développement durable (DPEDD) du MENV vient de transmettre aux intervenants territoriaux et à la Table régionale sur les aires protégées (TARAP) la liste des sites d'intérêts retenus pour la mise en place d'aires protégées dans la région. Cette action fait suite à l'invitation qu'ont reçue les intervenants régionaux pour soumettre au MENV les sites à fort potentiel écologique. Les prochains mois seront donc déterminants pour la mise en place du réseau d'aires protégées dans la région.

Les intervenants territoriaux (ministère des Ressources naturelles - Division forêt, industriels forestiers, MRC...) auront un grand rôle à jouer puisqu'ils auront à commenter les sites retenus. Les efforts déployés à ce jour par les instances locales et régionales pour la protection de l'environnement au Lac-Saint-Jean sont toutefois minimales et fragmentaires. En effet, aucun bassin versant au lac Saint-Jean n'a été considéré prioritaire dans le cadre de la Politique nationale de l'eau. Il est primordial que les gens de la région agissent et emboîtent le pas à un développement durable et responsable. Cela doit commencer par la mise en place d'aires protégées représentatives du territoire jeannois.

Les intervenants territoriaux ont maintenant l'occasion de montrer leur intérêt et leur responsabilité face au développement durable. La population de Lac-Saint-Jean doit

être consciente des écosystèmes qui lui sont propres et en assurer leur protection ainsi que leur développement durable. Le temps est venu d'agir!

POTENTIEL ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS RÉCRÉOTOURISTIQUES DE L'ASHUAPMUSHUAN

L'écotourisme et le tourisme d'aventure sont en pleine croissance partout dans le monde¹. Le Québec, avec sa réputation de territoire de grandes forêts et de rivières sauvages, semble bien placé pour tirer partie de cette évolution. La rivière Ashuapmushuan possède présentement tous les atouts nécessaires pour contribuer à cette effervescence et stimuler la pratique des activités de plein air. Elle offre un des (sinon le) plus grands potentiels sous-exploités pour le développement de tourisme d'aventure dans la région.

Faute de statistiques disponibles, il nous est difficile de chiffrer exactement les retombées économiques de l'activité de canotage sur la rivière Ashuapmushuan. Les statistiques de fréquentation des canoteurs de la Réserve faunique Ashuapmushuan² montre une forte tendance à la hausse. Tout porte à croire que cette tendance se poursuivra pendant les années à venir. Déjà aujourd'hui, l'activité de canot-camping est rentable dans la Réserve faunique Ashuapmushuan³. Mais il ne faut pas seulement s'arrêter aux seuls revenus de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), car elles ne tiennent pas compte de toutes les retombées indirectes. Les canoteurs qui fréquentent l'Ashuapmushuan proviennent majoritairement de l'extérieur de la région. Le séjour dans la région de ces visiteurs ne se limite généralement pas à l'Ashuapmushuan. Bon nombre d'entre eux poursuivent leur séjour dans la région dans le but de visiter d'autres sites d'intérêt touristique. Il faut aussi considérer les revenus des entreprises qui fournissent les services de guides.

D'autres activités écotouristiques légères et ethno-touristiques pourraient certainement être développées afin d'augmenter les retombées.

Une rivière ayant un tel potentiel, potentiel redevable en grande partie à sa nature relativement intacte, se doit d'être protégée. Ce statut de protection représente une valeur ajoutée qui rapportera des bénéfices à long terme.

L'IMPORTANCE DE L'ASHUAPMUSHUAN POUR LE CANOTAGE

L'Ashuapmushuan est un parcours de canot-camping exceptionnel. Les principaux atouts de ce parcours sont :

¹ Voir Annexe 1

² PR3-1 Annexe 5

³ DM25, page 3

- Facilité d'accès;
- Nature intacte sur tout le parcours (exception faite de la section de 30 km longée de près par la route 27, où le trafic routier perturbe le milieu);
- Débit navigable pendant toute la période estivale;
- Paysages remarquables;
- Valeur historique (route des fourrures, sentier de portage historique, site archéologique)
- Niveau de difficulté intermédiaire (certaines sections sont même accessibles pour des débutants bien encadrés)
- Sentiers de portage et sites de camping de bonne qualité

La clientèle des canoteurs se divise en deux groupes : les canoteurs autonomes et les canoteurs guidés. Les canoteurs autonomes sont principalement originaires du Québec, tandis que les groupes guidés proviennent majoritairement d'ailleurs au Canada, des États-Unis et d'Europe.

L'Ashuapmushuan est souvent utilisée comme rivière école pour longue expédition par les canoteurs autonomes. En effet, l'ensemble des caractéristiques de cette rivière permettent à plusieurs personnes d'apprendre et de maîtriser les rudiments du canot-camping d'expédition en région éloignée de façon sécuritaire.

Un parcours de renommée internationale

Une bonne partie de la clientèle de canot-camping sur la rivière Ashuapmushuan provient de l'extérieur du Québec. La rivière Ashuapmushuan jouit d'une excellente réputation un peu partout dans le monde.

Une courte recherche sur Internet permet de trouver de nombreux camps de vacances, agences de voyages et pourvoyeurs offrant des excursions guidées non seulement au Québec mais aussi ailleurs au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Un parcours irremplaçable

L'Ashuapmushuan est une des dernières grandes rivières du Québec à être relativement épargnée par le développement énergétique et forestier. Elle est aussi un des derniers tributaires du Lac-St-Jean libre de tout barrage hydroélectrique.

Depuis le détournement récent de la Manouane pour alimenter le complexe hydroélectrique Bersimis, aucune autre rivière de la région n'offre autant de potentiel pour le développement du canot-camping pour la clientèle internationale. La rivière Du Chef, souvent fréquentée en combinaison avec l'Ashuapmushuan, a déjà été un parcours très prisé par les canoteurs autonomes. Malheureusement, la multiplication des coupes forestières le long de la rivière affecte, du moins temporairement, la qualité de ses paysages.

N'oublions pas que les longs parcours accessibles et bien conservés sont déjà rares au Québec en raison de l'exploitation des ressources naturelles, de l'expansion urbaine et de l'occupation du territoire à des fins de villégiatures. Ils méritent un effort particulier de conservation.

LE PROJET DE RÉSERVE AQUATIQUE

Pour toutes les raisons exposées ci-haut, la Fédération québécoise du canot et du kayak est très soucieuse de la préservation de la rivière Ashuapmushuan dans son état naturel et de son accessibilité aux canot-campeurs d'aujourd'hui et de demain. Elle adhère avec enthousiasme au projet de réserve aquatique visant à assurer sa protection, mais souhaite commenter certains paramètres du projet.

Limites de la réserve aquatique

La superficie de l'aire protégée paraît vraiment trop restreinte eu égard à l'importance patrimoniale de la rivière. Le plan de conservation stipule que :

« L'aire protégée projetée couvre une superficie de 276,6 km². Elle consiste en un corridor qui protège le paysage visible depuis le fond de la vallée, c'est-à-dire le lit de la rivière Ashuapmushuan et les premiers versants de sa vallée. »⁴

Cependant, une carte montrant l'évolution de la délimitation de la réserve aquatique⁵ montre clairement que le corridor visible n'est pas inclus dans sa totalité dans la délimitation proposée. Il serait pleinement justifié que les limites de l'aire protégée soient élargies, au minimum, pour inclure tout le corridor visible.

Bien que la protection du corridor visible soit suffisante pour le canot-camping, il serait souhaitable d'élargir un peu plus l'aire protégée dans le but de ne pas hypothéquer l'opportunité de développer d'autres activités comme des sentiers de randonnée par exemple. Les exploitants de ressources naturelles bénéficient d'un accès quasi-illimité à tout le reste de la région. Une zone de protection plus grande semble être un compromis raisonnable. Quelques km² de plus ne compromettrons pas l'activité forestière de la région!

Quelques questions cruciales doivent aussi être posées.

- Comment peut-on garantir la protection des écosystèmes d'une rivière sans assurer un statut de protection, même minimal, de l'ensemble de son bassin versant?

⁴ Pr1, chapitre 1, page 7

⁵ DAB

- Comment peut-on réalistement croire préserver l'Ashuapmushuan sans assurer un certain contrôle des activités industrielles le long de ses affluents majeurs (rivières Normandin, Marquette, Chibouche, du Cran et, plus particulièrement, la du Chef)?

En définitive, la FQCK aurait souhaité que la protection accordée à la rivière Ashuapmushuan soit étendue afin de maintenir l'intégrité de la plus grande partie du long parcours qui embrasse, en plus de ce cours d'eau, les rivières Nestaocano et Du Chef.

La route 27

L'irritant majeur lors une expédition de canot-camping sur l'Ashuapmushuan est sans aucun doute la proximité de la route 27 à la rivière. En effet, le bruit et la poussière générés par le trafic incessant des camions lourds ainsi que la présence de déchets solides entre la route et la rivière détruisent l'«illusion» de parcourir de grands espaces vierges tant recherchée par les canoteurs.

La relocalisation de la route 27 proposé par le ministère de l'Environnement⁶ n'est pas seulement essentiel à la préservation de la rivière, elle améliorera grandement l'expérience de canot-camping sur la rivière.

Encadrement de l'activité canot-camping

La Fédération s'inquiète de la suggestion faite par le ministère de l'Environnement d'exiger l'encadrement par des guides :

Dans la réserve aquatique, le ministère de l'Environnement recommande que les activités écotouristiques offertes [...] soient encadrées par des guides qualifiés et expérimentés.⁷

Il est certainement souhaitable d'exiger que les guides professionnels encadrant des clients soit qualifiés et expérimentés. Cependant, dans le cadre de sa mission, la Fédération promeut auprès de ses membres et de la communauté élargie des canoteurs des attitudes et des comportements respectueux de l'environnement et sécuritaires. Elle ne croit pas qu'il soit nécessaire de restreindre la pratique libre de l'activité de canotage aux personnes expérimentées et sensibilisées à la protection de l'environnement et aux risques associés à la pratique. Elle prône plutôt la qualité de l'accueil, de l'information diffusée et de l'offre de services afin de promouvoir une pratique responsable de l'activité.

⁶ DA10

⁷ PR3, Chapitre 3, p.17

Canot-camping et protection de l'environnement

Comme le note les auteurs du projet de réserve aquatique, l'activité de canot-camping est compatible avec le statut de réserve aquatique. Ajoutons que sa pratique ne requiert pas d'aménagements ayant un impact majeur sur la nature. Toutefois, dans un contexte de hausse de la fréquentation, une bonne gestion des sites de camping sauvage est essentielle pour assurer le maintien de la qualité des aménagements et la régénération naturelle, au besoin.

Fort de son expérience de gestionnaire de l'activité canot-camping et de son succès dans la Réserve Faunique La Vérendrye, la FQCK offre sa collaboration pour établir les conditions d'exercice des activités écotouristiques et l'encadrement requis, et définir une planification de ces activités.

CONCLUSION

La Fédération québécoise du canot et du kayak accueille favorablement le projet de réserve aquatique. La rivière Ashuapmushuan est un joyau patrimonial irremplaçable qui doit être protégé.

Les activités écotouristiques dans la réserve aquatique, dont le canot-camping, permettront de mettre en valeur la rivière, et se traduiront par un apport économique important et porteur d'emplois durables en plus de contribuer à donner une image distinctive de la région aux écotouristes locaux et étrangers.

ANNEXE 1 - LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS RÉCRÉOTOURISTIQUES⁸

Au tourisme d'aventure⁹ dans sa forme «douce», on associe le plein air et l'écotourisme. Cette forme de tourisme est en progression sur les cinq continents et le Québec possède des sites exceptionnels à mettre en valeur pour en tirer parti. Elle épouse facilement la philosophie du développement durable puisqu'elle dépend de la préservation de la ressource naturelle.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), «le développement du tourisme à l'échelle internationale connaît une véritable effervescence sous l'impulsion de la croissance des échanges entre les nations, de l'accès généralisé aux destinations de voyage, ainsi que de la diversification et de la spécialisation des destinations, des produits et des activités. Tous les pays visent à accroître leur part du tourisme international et tous participent à cette reconfiguration (Tourisme Québec, 1997a : 41-42).

Les voyages sont devenus une valeur importante pour les gens et de nouveaux groupes de pays deviennent producteurs en tourisme (SQDM, 1997). La concurrence s'amplifie.

Dans cet ensemble, le tourisme d'aventure au sens large connaît une croissance très vigoureuse due à la recherche d'expériences actives, à hautes sensations émotives et sensorielles, dans des environnements quasi vierges, en contact avec des populations « autochtones » (du moins locales) et d'une faune encore sauvage.

Or, l'urbanisation croissante partout sur la planète réduit de plus en plus les territoires susceptibles d'offrir ce genre d'expériences, et la modernité écrase les traditions séculaires. La protection du patrimoine naturel apparaît donc essentiel à l'exploitation de son potentiel économique.

Bénéfices économiques

Le tourisme d'aventure et l'écotourisme représentent le secteur de l'économie où le nombre d'emplois créés par rapport à la capitalisation est un des plus importants, et qui a de plus l'avantage de favoriser les économies régionales, comme le montre la localisation géographique des entreprises en tourisme d'aventure et en écotourisme (voir tableau ci-après).

⁸ Cette annexe est tirée du mémoire de la Fédération québécoise du canot et du kayak préparé en novembre 1999 à l'intention de la Commission sur la gestion de l'eau au Québec. Elle ne comprend pas les données publiées depuis.

⁹ La Commission canadienne du tourisme définit le tourisme d'aventure ainsi : « ... loisir de plein air pris dans un endroit inusité, exotique, isolé ou sauvage, qui fait intervenir certains moyens de transport non conventionnel et qui est souvent associé à divers degrés d'activité physique (Chaire de tourisme de l'UQAM, 1999)

De toutes les activités proposées par les entreprises de tourisme d'aventure, le canot est l'activité la plus fréquente (SQDM, 1997). Si l'on inclut l'écotourisme, le canot reste parmi les cinq activités les plus souvent offertes en période estivale, avec la randonnée pédestre, le vélo, l'interprétation de la faune et de la flore et l'équitation (Chaire de tourisme de l'UQAM, 19991, : 6). Soulignons que le kayak et le rafting font aussi partie des produits qui dépendent des cours d'eau.

Régions touristiques où sont établis les entreprises en tourisme d'aventure et en écotourisme¹⁰		
Région touristique	Nombre d'entreprises	%
Iles-de-la-Madelaine	5	1,9
Gaspésie	12	4,6
Bas-Saint-Laurent	12	4,6
Québec	30	11,5
Charlevoix	13	5,0
Chaudières-Appalaches	12	4,6
Mauricie-Bois-Francs	19	7,3
Cantons-de-l'Est	10	3,8
Montérégie	16	6,1
Lanaudière	13	5,9
Laurentides	20	7,7
Montréal	25	9,6
Outaouais	10	3,8
Abitibi-Témiscaminque	10	3,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	28	10,7
Manicouagan	12	4,6
Duplessis	7	2,7
Nord-Du-Québec	6	2,3
Laval	1	0,4
Total	261¹¹	100

Les acteurs de la scène touristique considèrent que la nature québécoise et les activités récréotouristiques qu'elle soutient constituent un atout essentiel de l'industrie touristique québécoise dans son ensemble :

L'industrie du tourisme d'aventure à proprement parler n'est que la pointe émergée d'une activité touristique beaucoup plus importante liée au plein air et à

¹⁰ Chaire de tourisme de l'Université du Québec à Montréal. *Inventaire des producteurs et des territoires d'aventure et d'écotourisme du Québec*, Association des producteurs en tourisme d'Aventure du Québec, mars 1999, p.2

¹¹ Il s'agit des 261 entreprises pour lesquelles une fiche de renseignements a pu être complétée dans le cours de l'étude et non pas de la totalité des entreprises existantes. Ce nombre représente 54% des entreprises de la liste de départ.

l'écotourisme, qui s'appuie déjà sur des opérateurs touristiques traditionnels, des parcs, des réserves et d'autres zones naturelles, mais aussi sur des hôtels et des centres d'interprétation pour lesquels il constitue une figure de proue très attrayante auprès d'un nombre croissant de clients.
(SQDM, 1997 : S19)

De plus, la plupart des entreprises en tourisme d'aventure sont jeunes, ce qui permet de dire que le secteur est en émergence. Enfin, de tous les secteurs touristiques, la valeur ajoutée par emploi est la plus élevée pour le tourisme d'aventure. Elle était de 42 200 \$ en 1990 (SQDM, 1997 : 2-9).

Développer l'industrie touristique, c'est ... garder les Québécois au pays

La part de marché du Canada, en matière de tourisme, diminue. Elle a chuté de 25 % entre 1985 et 1997. Cette diminution a pour effet de rendre d'autant plus difficile la tâche d'équilibrer la balance des paiements, c'est-à-dire que les dépenses des touristes étrangers ne compensent pas celles des Canadiens qui voyagent à l'extérieur du pays (Commission canadienne du tourisme, 1997 : 2). Malgré un redressement en 1998 favorisé par un taux de change intéressant, notamment pour les Américains, le Canada est toujours en déficit sur le plan de la balance des paiements.

Continuer à dégrader l'environnement ne peut qu'exacerber ce phénomène : moins de touristes seront attirés au Québec, plus de Québécois partiront à l'étranger à la recherche de paysages propres à les contenter. Il faut comprendre que les Canadiens constituent le premier groupe de touristes en importance au pays : ils génèrent 75 % des revenus touristiques (Commission canadienne du tourisme, 1997 : 3).

Dans ce contexte, la qualité des produits touristiques québécois est une préoccupation de premier plan afin de limiter la sensibilité de l'industrie aux fluctuations du dollar canadien :

Dans cette perspective, l'industrie devrait déjà mettre en place une stratégie permettant de contrer les effets éventuels de cette hausse [du dollar], en particulier auprès des clientèles sensibles au prix (visiteurs à revenu moyen, voyageurs en automobile, groupes), examiner les arguments clés concernant la valeur des produits plutôt que les prix et développer des mesures de rétention des clientèles intérieures. (Tourisme Québec, 1997a : 46)

Une de ces mesures de rétention serait certainement la protection des milieux naturels fréquentés par les citoyens.

Quelques statistiques permettront de mieux apprécier le potentiel de l'écotourisme et du tourisme d'aventure pour le Québec (Chaire de tourisme de l'UQAM, 1999a) :

- « L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) estimait, en 1993, que l'écotourisme était responsable de 7 % de l'ensemble des recettes touristiques mondiales. D'autres évaluent ce marché à plus de 300 milliards de dollars US. L'OMT affirme

aussi que le tiers des touristes sont des écotouristes ou des touristes d'aventure. De son côté, The World Resources Institute attribuait un taux de croissance annuel variant entre 10 % et 30 % à cette forme de tourisme comparativement à 4 % pour l'ensemble de l'industrie.»¹²

- Les touristes d'aventure et écotouristes canadiens privilégient surtout la marche dans un forfait de même que le rafting, l'observation de la faune et de la flore, le kayak, le canot et l'initiation à l'histoire et à la culture du pays. Sur une liste de 30 motivations indiquées, leurs principales motivations sont l'environnement sauvage et la nature vierge ainsi que les lacs et cours d'eau.
- Plus de 7 millions d'écotouristes américains sont disposés à payer entre 2000 et 3000 dollars US pour un voyage écotouristique. Parmi les écotouristes expérimentés, 45 % dépensent au moins 1500 \$ par voyage.
- La descente en eau vive et le canot figurent respectivement en deuxième et troisième place après la randonnée pédestre dans la liste des activités les plus populaires auprès de la clientèle nord-américaine dans les forfaits écotouristiques ; le kayak figure en cinquième place.
- «Le marché américain des canoteurs affiche une hausse annuelle de 30%»¹³
- «On remarque que les écotouristes expérimentés nord-américains sont davantage attirés par les destinations canadiennes que par les destinations américaines.»¹⁴
- À l'intérieur d'un forfait écotouristique, les activités les plus convoitées par les Français sont la prise de contact avec la culture aborigène traditionnelle, l'observation de la faune, le kayak et la descente de rapides.
- Au Québec, 44,8 % des touristes d'aventure sont des Québécois, 6,9 % proviennent d'autres provinces canadiennes et 48,3 % arrivent de l'étranger.
- Il faut en finir avec le mythe du touriste d'aventure jeune adulte et célibataire. Selon un sondage mené en Ontario¹⁵, environ 80 % des touristes d'aventure sont mariés et 55% ont des enfants qui vivent à la maison. La majorité sont des baby boomers. Quant à leur scolarité et leur occupation, 43 % possèdent un diplôme universitaire ou collégial et 59 % sont des «cols blancs». Seuls 9 % des touristes d'aventure sont des étudiants.

Le tourisme d'aventure est aussi un secteur profitable. Sa marge bénéficiaire brute moyenne était de 18,3 % en 1993, «de très loin supérieure à la marge brute de 4,5 % qu'affichait l'ensemble des industries canadiennes» (SQDM, 1997 : 54).

En 1995, l'industrie touristique dans son ensemble s'est avérée le cinquième secteur en importance au Canada en ce qui touche les revenus et les emplois. De plus, elle produit chaque année des milliards de dollars de recettes directes pour le gouvernement (Commission canadienne du tourisme, 1997 : 2).

¹² Page 3.

¹³ Page 34. Données tirées de *Explore Magazine*, 1996

¹⁴ Page 43.

¹⁵ Donnée publiée dans l'étude suivante citée par la Chaire du tourisme de l'UQAM (dans *Établissement du profil des touristes d'aventure et des écotouristes pour chacun des principaux marchés géographiques du Québec*, 1999, p. 28) : ROBINSON, David W., et David G. TWYNAM. *A Market Segmentation Analysis of Desired Ecotourism Opportunities*, Northern Forestry Program, Ministry of Natural Resources, 1995.

Or, le tourisme d'aventure et l'écotourisme sont l'un des moteurs de l'industrie touristique canadienne et québécoise. Au-delà des activités qu'ils génèrent directement, ils exercent un attrait global pour nos destinations touristiques. Cette industrie constitue en effet une « vitrine » exceptionnelle pour la promotion des traits distinctifs du Québec, en particulier sur le plan international. Les touristes qui viennent au Québec vivre notre grande nature combinent aux activités de tourisme d'aventure les activités touristiques traditionnelles. Il s'ensuit des retombées positives sur l'ensemble de l'industrie touristique.

Il suffit de naviguer dans le site internet de Tourisme Québec pour constater combien le Québec dépend de son image de marque comme terre sauvage pour affronter la concurrence internationale en matière de tourisme. La préservation des ressources naturelles essentielles au maintien de cette image constitue d'ailleurs une préoccupation dominante de l'industrie touristique dans son ensemble, comme le montre une étude menée auprès des répondants grossistes nord-américains et européens spécialisés en tourisme d'aventure/écotourisme :

Le Québec ne peut décidément pas délaisser le thème des grands espaces au profit de la promotion de lieux bien circonscrits comme le fjord du Saguenay, les îles Mingan ou le cratère du Nouveau Québec. En effet, 36 % sont en faveur de la promotion des grands espaces et 64 %, de la promotion à la fois des grands espaces et de lieux bien circonscrits. Aucun n'affirme être en faveur de la seule promotion de lieux bien circonscrits. Le « mythe » des grands espaces en est un surtout véhiculé par les Européens, qui prônent pour presque la moitié la promotion de ce seul élément. (Chaire de tourisme de PUQAM, 1999c : pages liminaires)

La protection et la durabilité des ressources naturelles sont essentielles au développement et au maintien des activités de plein air et de tourisme. Le Québec gagnerait ainsi à protéger des territoires de tout développement afin de permettre à la flore, à la faune et aux cours d'eau de se maintenir dans un état optimal.